L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI 19 NOVEMBRE 1879.

Conditions de durée des Démocraties.

Le dernier numéro de la *Philosophie positive* contient un remarquable article de M. Littré sur la nécessité d'une aristocratie de l'intelligence [illegible]. Ce qui se passe [illegible] aux Etats-Unis ne démontre que trop combien sont fondées les observations de l'illustre penseur, basées d'ailleurs sur les enseignements que fournit l'histoire des Républiques.

Les divers gouvernements qui, depuis l'effondrement de l'ancienne monarchie, ont donné, dès leur [illegible], des garanties [illegible] ont [illegible] le seul fait de cet établissement et de cette garantie, une durée de quinze à dix-huit ans. On peut donc affirmer, sans crainte de se tromper, que la République actuelle, qui est dans la plénitude de son établissement et sous laquelle l'ordre se maintient admirablement, a devant elle une durée qui ne sera pas moindre, et, par conséquent, comprendra tout le temps de la présidence de M. Grévy. Voilà ce qu'un empirisme bien déterminé nous porte à augurer. Fions-nous-y, tant que nous n'aurons rien de mieux à mettre à la place. Les journaux réactionnaires, qui annoncent tous les jours que la République est sur le penchant de sa ruine et qu'elle va s'écrouler le jour prochain ou le mois prochain, [illegible] eux et leurs adhérents aux moindres apparences, n'écoutent que le désir [illegible] qui les travaille, et, qu'on me passe le dicton vulgaire, se chatouillent pour se faire rire. Nous avons beaucoup plus de temps qu'ils ne nous en octroient pour étudier notre position, l'allure des événements, les changements de l'opinion, et pour nous préparer à démentir l'empirisme et à allonger notablement, par une heureuse infraction, la durée moyenne de nos établissements de gouvernement.

Par des causes fort complexes, l'année, depuis la quinzième jusqu'à la dix-huitième, a été pour ces gouvernements une année climatérique. Elle a vu les conditions qui les avaient portés au pinacle se modifier si gravement qu'ils n'ont pas tardé à perdre l'équilibre. Un tel phénomène appelle toute notre attention, et sans avoir la superstition des nombres, il parait qu'un intervalle, que les événements se sont chargés de déterminer, suffit pour user ce qu'il y avait de solide en ces gouvernements de rencontre. Il ne restait plus que ce qu'il y avait d'instable, et la série des catastrophes ne s'interrompit pas.

Ces gouvernements ont tous aimé à s'aveugler; ne nous aveuglons pas à leur exemple. Avoir duré quinze à dix-huit ans n'est pas une garantie pour en durer quinze à dix-huit autres. Loin de là, c'est une épreuve, et il s'en faut que le bail soit renouvelable de soi. Les gouvernements précédents n'ont pas eu l'art de le renouveler. Il importe que la République se prépare à ce passage; préparation qui doit commencer dès aujourd'hui, se continuer sans relâche et redoubler de vigilance à mesure qu'on approchera davantage du terme. Point de confiance outrecuidante, point d'infatuation; l'outrecuidance et l'infatuation sont mortelles quand on navigue en des parages semés d'écueils.

Pour ne pas sortir de l'ordre des faits réels et pour exclure les suppositions arbitraires, il est possible que, comme la monarchie parlementaire, la République parlementaire, dans le laps de temps qui lui est désormais alloué ainsi qu'il le fut aux autres gouvernements, suscite, par la lenteur de ses perfectionnements, toujours discutés, les seuls d'ailleurs que la sociologie reconnaisse comme réguliers, des impatiences qui ne se laisseraient pas toujours contenir. Depuis nos désastres dus au détestable empire et surtout depuis la criminelle insurrection de la Commune de Paris, une idée est entrée dans le gros du pays, idée que l'expérience montre avoir été bien difficile à concevoir parmi nous, c'est que, décidément, il valait mieux discuter et modifier, que renverser, tuer et incendier. Elle constitue une notable part de notre sécurité présente; et, pour le moment du moins, elle a une évidence contre laquelle ne peuvent prévaloir ni la question de l'amnistie, ni l'élection Blanqui, ni toutes les illégalités prônées et impérieusement demandées au nom du peuple (c'est le terme consacré), y compris l'insurrection.

J. Stuart Mill, notre contemporain, homme éminent entre tous, qui avait étudié profondément la philosophie et l'économie politique, et qui était animé d'une vraie sympathie pour les classes populaires et souffrantes, a dit: toute démocratie sage doit favoriser chez elle les institutions aristocratiques; car c'est par là qu'elle résistera le mieux aux dangers de sa propre nature, qui sont les tendances à une égalité mauvaise, à la jalousie des supériorités réelles, à la médiocrité générale, à l'abaissement des esprits, à l'inhabile gestion des affaires. Jamais axiome politique plus important n'a été formulé au sein de nos sociétés modernes, si manifestement démocratiques; mais c'est justement le contre-pied de la République démocratique et sociale, telle qu'on nous en offre le programme.

Dans il importe que l'aristocratie [illegible] par [illegible]. A ce mot, j'entends frémir toutes les cellules révolutionnaires, et je n'oublie pas le sanglant refrain de la chanson jacobine: *Les aristocrates à la lanterne*. Certes, en le rappelant, je n'accuse personne de vouloir pendre les aristocrates. Mais les passions qui le suggérèrent dans un temps de violences sans nom ne sont pas éteintes; voyez la Commune de 1871, son grossier langage et ses actes sanguinaires. L'aristocratie reste, aux yeux de beaucoup, l'ennemi implacable de la démocratie, et entre elles deux c'est, pense-t-on, à qui s'éloignera le plus d'une conciliation et à qui écrasera sa rivale. C'est une méprise et un préjugé. Aussi je maintiens mon dire; car il m'est dicté non point par des préventions pour ou contre, mais par les suggestions désintéressées de la sociologie.

L'ambiguïté actuelle des choses et des mots demande que je m'explique sur les aristocraties dans les démocraties. Personne ne s'imaginera, j'en suis certain, que par là j'entende raviver les débris des anciennes castes et essayer ce qu'elles peuvent encore pour la direction des sociétés. La cours de l'histoire les a dépossédées; et contre cette dépossession rien n'est à réclamer ni en droit ni en fait. Mais l'office qu'elles remplissaient n'en subsiste pas moins; et c'est pour cela qu'il est besoin d'une aristocratie d'une tout autre nature que celle qui prévalut jadis.

On a beau proclamer métaphysiquement l'égalité des hommes et pousser au nivellement démocratique; les choses sont plus fortes que les métaphysiques, et les hommes restent profondément inégaux. C'est de ces inégalités que la sociologie nous dit qu'il est temps de profiter pour régler les institutions de manière que les plus capables aient la gestion des intérêts sociaux. L'aristocratie dans la démocratie se compose de tout ce qui a lumière, habileté, autorité, les grands propriétaires, les grands industriels, les hommes formés dans les services militaires et administratifs, les savants, les avocats, les médecins, les notaires, les ouvriers éminents. La sagesse démocratique se confie à eux; la jalousie démagogique les suspecte et les écarte. Il dépend du biais qui est donné à l'organisation politique pour qu'ils soient ou appelés ou écartés.

La République actuelle, telle qu'elle est constituée, est dans le biais qui les appelle; la République démocratique et sociale, telle qu'on nous la propose, dans le biais qui les écarte.

La République démocratique et sociale démolit de fond en comble la République actuelle. Elle déclare que le sénat est un péril, armé comme il est du droit de dissoudre la chambre des députés avec le concours du président de la République. Elle assure que la longueur du mandat des députés (quatre ans) est un péril aussi; il faut empêcher que les serviteurs ne deviennent des maîtres, et pour cela réduire la durée du mandat parlementaire. Elle proclame que la présidence de la République est un péril encore plus grave, et veut qu'un département de la [illegible] remplaçant par se conseil [illegible] toute prérogative de la [illegible]. Enfin elle pose en principe qu'il y a un péril, ajouté aux autres, en l'inamovibilité des magistrats, et que la justice doit être sous la main du peuple, qui les élira et qui les renverra quand ils [illegible] quand temps leurs fonctions.

En bloc, la République démocratique et sociale estime que la constitution qui nous régit, ayant été faite (ce qui est vrai) par des réactionnaires, prépare à la vraie République de cruelles déceptions et des catastrophes finales. Il me souvient à ce propos qu'en 1871 l'Assemblée nationale, où la réaction avait une considérable majorité (c'était avant les élections de juillet de la même année), fit la loi sur les conseils généraux.

Beaucoup parmi le ministère républicain [illegible] les hauts cris [illegible] voyant [illegible] de décentralisation [illegible] assez mal étendu [illegible]; et, à l'épreuve, il se trouva que la loi est les conseils généraux était une bonne loi, même pour la République. De même, à l'épreuve, il se trouve que la constitution républicaine que les réactionnaires nous ont faite est bonne, sauf les imperfections inévitables et d'ailleurs revisables, et qu'elle [illegible] pleine [illegible] du salut profond, les intérêts des existences sur les prévisions et en [illegible] petit les accidents. Quand donc [illegible] nous mieux, quand même cette constitution, est été édifiée par les mains des plus zélés radicaux?

Nonobstant cette petite digression, qui en est moins une qu'il ne paraît, je ne perds pas de vue mon thème qui est que la république démocratique et sociale tend à rapprocher de la gestion des affaires [illegible] social. Or, tout ce qui est savoir spécial, technique, administratif, législatif, juridique, militaire, échappe absolument à sa compétence. Il est impropre à cette besogne. Plus il s'empare des fonctions particulières par l'expulsion des [illegible] ou par les [illegible] la démagogie, qui a mauvais renom et qui ne vaut pas mieux que son renom.

Le suffrage universel (c'est la conclusion de tout ceci) a deux voies, la voie directe et la voie indirecte. La voie directe [illegible] aux inhabiletés, aux [illegible] et, dans la compétition pour l'existence entre les nations, expose le peuple qui s'y abandonne aux catastrophes; la voie indirecte est bienfaisante, elle a le plus de chances de mettre, comme disent les Anglais, l'homme qu'il faut en la place qu'il faut (*the right man in the right place*), et soutient le mieux la concurrence entre les Etats.

Au suffrage universel appartient sans conteste de prononcer en dernier ressort sur les questions, mais par la voie indirecte qui est la sienne, c'est-à-dire par le choix des députés, par le sénat, par le président de la République. [illegible] sans doute, [illegible] la déchéance des opinions qui placent dans le ciel l'origine de la souveraineté, il est le seul pouvoir qui ait force de légitimité. Selon les républicains, il pécha gravement, quand, après la révolution de février 1848, il remit la toute-puissance aux mains de Louis-Napoléon; l'événement leur a donné cruellement raison. Selon les réactionnaires, il vient de pécher gravement, en préférant la République à la monarchie; la suite dira si c'est eux ou nous qui nous trompons. Selon les radicaux, il pèche, en ce moment même, plus gravement que jamais en soutenant la République parlementaire et libérale contre la République démocratique et sociale; et on le somme ardemment de se rétracter.

Si nous en croyons les promoteurs de ces sommations, tout le temps de la présidence de M. Grévy doit être employé à obtenir la revision de la constitution, de façon que l'on détruise le sénat et la présidence, amoindrisse la chambre des députés, et dépossède la magistrature de l'inamovibilité et le gouvernement du droit de la nommer. Quel triste programme de politique tumultueuse et d'agitation stérile, quand on songe aux désastres que vient d'éprouver la France, aux nécessités de tranquillité qu'ils lui imposent, et aux réparations dont l'urgence subsiste toujours! La République parlementaire et libérale est exempte de toutes ces tribulations malfaisantes. Elle poursuit, sous la sanction du suffrage universel, ce qui a été commencé, et avance toutes nos besognes. C'est là un immense avantage, et elle le doit à la solidité de sa base, à la justesse de son accommodation, aux garanties qu'elle donne aux intérêts moraux et matériels, à la régularité du développement qu'elle dirige par la discussion de la liberté et la paix de l'ordre.

Le bruit qui se fait est en vérité bien grand, inoffensif sans doute quand au gouvernement qu'il n'ébranle pas, digne cependant d'être surveillé, comme témoignant de l'existence, au sein de la nation, de prédispositions morbides, héritées aussi bien des temps monarchiques et catholiques que des temps révolutionnaires.

Ceci me ramène directement à mon sujet, qui est la durée de la République. Je l'ai déjà dit, elle a devant elle toute la présidence de M. Grévy. Puis les temps climatériques viendront; les prédispositions morbides prendront de l'acuité, les signes des changements se montreront. Un orage prévu est à moitié paré. La République, résolument laïque, car cela comprend tout l'essentiel de la lutte contre le passé et contre la réaction, résolument libérale, car cela résume l'ensemble des libertés nécessaires à l'homme moderne, résolument appliquée aux grandes réparations, car cela désigne l'indispensable trépied des finances, de l'armée et de l'éducation; la République, dis-je, sera le mieux préparée à commencer avec un renouveau de sécurité une quatrième présidence, et, suivant la modeste mais suffisante expression de M. Thiers, à devenir durable.

E. Littré.

Le cri populaire: Allez à l'Etoile Rouge!

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Avez-vous visité le magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal?

Canal and Banking Company.—Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1879.—L'élection annuelle de sept directeurs pour l'année suivante aura lieu à la maison de banque de cette Institution, coin des rues Camp et Gravier, le second lundi du mois de décembre prochain (le 8,) de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. B. MONTREUIL, Caissier provisoire.

16 nov—16 jusqu'au 9 déc.

Quatrième dividende de la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans.—Les créanciers de cette banque qui ont des réclamations approuvées sont prévenus qu'un dividende de cinq pour cent, est maintenant payable sur présentation du certificat de réclamation au Receveur, et sur signature, d'un dû reçu au Bureau du receveur, rue Natchez No 36.

F. F. CASE, receveur.

15 novembre 1879. 15 nov—7t

Cinquième dividende de la Banque nationale Crescent City de la Nlle-Orléans.—Les créanciers de cette banque qui ont des réclamations approuvées sont prévenus qu'un dividende de cinq pour cent est maintenant payable sur présentation du certificat de réclamation au Receveur et sur signature d'un dû reçu au Bureau du Receveur, rue Natchez No 36.

F. F. CASE, receveur.

15 Novembre 1879. 15 nov—7t

Société de Bienfaisance des Bouchers, Nouvelle-Orléans.

Elections générales du 6 novembre 1879, pour l'année 1879-1880.

OFFICIERS.

Président—WM. MAYLIE.
Vice-Président—S. CHANFRAU.
Trésorier—BERNARD MAYLIE.
Secrétaire—EUGÈNE MOURET.

DIRECTION.

J. P. Rouede, Chairman,	Basile Dabat,
J. Lapouble,	P. Tapia,
P. Pradère,	P. Lestelle,
J. M. Laporte,	G. Dubos,
J. Sigala,	P. Estebon.

COMITÉ ARBITRAL.

S. Chanfrau, Chairman, J. M. Laporte, Auguste Mahou, Philip Mailhes, Ant. Mouledoux.

Collecteur—B CAZÈRES.

Grand-Maréchal—P. SETZE.
1er Assistant—J. SOUBIE.
2nd —J. PUJOL.
3e —J. CARRAU.
4e —A. MOULEDOUX.
5e —X. FAUCON.

DOCTEURS.

De la rue Pologne en haut de la ville—Dr F. DE BOALDES.
De la rue Pologne aux Abbatoirs—Dr SAM. G. RENSHAW.

Reçu. 9 nov—

GRANDE RÉDUCTION

DE PRIX.

Lea & Perrins

La signature est sur toutes les bouteilles de la VRAIE

WORCESTERSHIRE SAUCE.

Cette sauce donne le goût le plus délicieux aux

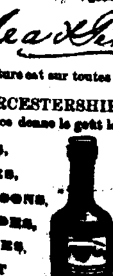

SOUPES, SAUCES, POISSONS, VIANDES, CHAUDES, ET FROIDES, GIBIER, &c.

EXTRAIT D'UNE LETTRE d'un MÉDECIN de Madras à son frère, à WORCESTER, Mai, 1851. "Dites à LEA & PERRINS que leur sauce est très estimée dans l'Inde, et que, à mon avis, c'est la plus savoureuse et la plus saine qui ait été faite, vendue et recommandée aujourd'hui."

LES VOYAGEURS ET LES TOURISTES TROUVERONT UN GRAND AVANTAGE A EN AVOIR TOUJOURS UNE BOUTEILLE AVEC EUX.

JOHN DUNCAN'S SONS, Agents pour

LEA & PERRINS,

26 College Place et 1 Union Square, New-York.

16 Sept—1an

Wm. Frantz. H. Opitz.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.

Horlogers, bijoutiers,

65 rue Royale,

Entre Bienville et Conti. Nlle-Orléans.

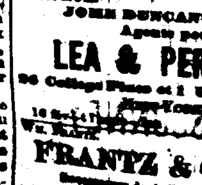

BIJOUTERIE DIAMANTS.

N. B.—Grande sorte de bijouterie plaquée. 7aout—1an

SPECTACLES BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra Français.

RUE BOURBON.

Ouverture Lundi, 24 Novembre.

Le Grand Opéra Italien de

STRAKOSCH.

Quatre soirées d'abonnement par semaine, LUNDI, MARDI, JEUDI, SAMEDI.

Ouvrant Lundi soir, le 24 novembre. Première soirée d'abonnement et première apparition à la Nlle-Orléans de

MLLE TERESINA SINGER.

La plus grande Prima Donna dramatique.

"Il Trovatore." "Il Trovatore."

Première apparition de

MLLE TERESINA SINGER..........Leonora
MLLE ANNA DE BELOCCA..........Azucena
SIGNOR PETROVICH..........Manrico
SIGNOR STORTI..........Comte de Luna
SIGNOR FERRARIO..........Fernando
CHEF D'ORCHESTRE..........S. Behrens

Mardi, 25 novembre. Deuxième soirée d'abonnement.

PURITANI. PURITANI.

Première apparition de

MLLE LA BLANCHE..........Elvira
MLLE VALERGA..........Enrichetta
SIGNOR LAZZARINI..........Arturo
SIGNOR STORTI..........Riccardo
MONSIEUR CASTELMARY..........Giorgio

Jeudi, 27 novembre. Troisième soirée d'abonnement.

NORMA.

SAMEDI—Grande matinée de Gala. Samedi, 29 novembre. Quatrième soirée d'abonnement.

FAUST.

Dimanche, 30 novembre, Grande représentation extraordinaire.

Prix d'abonnement, (20 soirées) Loges, $120; Parquet, $30.

Il reste un petit nombre de loges et de places au parquet. S'adresser sans délai au magasin de musique de M. Philip Werlein, rue du Canal 135, tous les jours, les dimanches exceptés, de 1 à 4 heures.

PRIX POPULAIRES.

Représentations sans abonnement—Prix d'entrée, $1; sièges réservés, 50 cents et $1 extra, suivant la location; Loges, $8 et $10; Troisièmes, 50 cents, sièges réservés, 25 cents extra.

AVIS SPECIAL.—La vente des places réservées pour une seule soirée commencera jeudi matin, 20 novembre, à 9 heures, au magasin de musique de Werlein. 15 nov—

GRAND OPERA HOUSE.

M. HALL a le plaisir d'annoncer pour Dimanche soir, 16 Nov., et pendant la semaine, l'apparition de la brillante compagnie d'artistes

COLLIER'S

UNION SQUARE

COMBINATION,

Sous les auspices de M. A. M. Palmer du théâtre d'UNION SQUARE, de New-York. Première représentation ici de la nouvelle comédie en 5 actes de Bronson Howard, auteur de "Saratoga," "Wives," &c., intitulée

LA

FILLE DU BANQUIER

telle qu'elle a été jouée au théâtre d'Union Square, New-York, 140 soirées consécutives. La comédie sera présentée ici avec tous les avantages d'une

Mise en scène entièrement nouvelle et magnifique.

De nouveaux meubles, de nouveaux décors et accessoires, de nouveaux mécanismes, des toilettes superbes. Les rôles seront distribués aux artistes distingués dont les noms suivent:

Louis James,	Charles Walcot,
J. W. Collier,	E. L. Tilton,
Harold Forsberg,	Frank Roberts,
Joseph A. Wilkes,	Geo. W. Farren,
A. P. Haughton,	Joseph Waters,
Miss Mary Wainright,	Mme Charles Walcot,
Mme Farren,	Louisa Thorne,
Florence Lecroix	Clara Lecroix

Acte I.—Salon dans la maison de Lawrence Westbrooke, New York. Acte II.—Salon dans la maison de John Strebelow à Paris. Acte III.—Vestibule et escalier de la maison d'un ambassadeur américain à Paris. Acte IV.—1er tableau: Les ruines d'un chateau près de Paris, effet de clair de lune, vue de la ville dans le lointain; 2me tableau: Le boudoir de Mme Strebelow. Acte V.—Comme au 1er acte.

Malgré les préparatifs étendus pour la production de la "Fille du Banquier," les représentations seront limitées à une semaine.

Matinées Mercredi et Samedi.

Dimanche prochain, 23 novembre, aura lieu la première représentation ici de

UNE CAUSE CÉLÈBRE,

pièce de Dennery et Cormon, auteurs des "Deux Orphelines." Elle égale ce dernier drame non seulement en puissance, par le sujet, le développement et le contraste des caractères, mais dans ce par le

GRAND SUCCÈS QUI A TOUJOURS

été obtenu par cette compagnie. La combinaison "Collier's Union Square" a [illegible]

Grande Séance de Patinage et Concert Musical

Au bénéfice de la Société des Servantes des Pauvres.

Au Roller Skating Rink, Salle de l'Exposition, entrée rue Carondelet.

MERCREDI SOIR, 26 NOVEMBRE 1879.

Le programme sera varié et offrira un vif attrait.

Une médaille et une chaîne en or seront offerts à celle des jeunes patineuses qui obtiendra le plus de suffrages.

Portes ouvertes à 7 heures.

Dames Patronesses:

Mme S. Blanco,	Mme J. B. Lafitte,
.. E. F. Simms,	.. J. D. Houston,
.. A. H. Isaacson,	.. John Glynn Jr.
.. Anna Gordon,	.. M. Chartier,
.. V. Castellanos,	.. H. D. [illegible]
.. J. [illegible],	.. J. J. [illegible]
.. J. A. DeBlanc,	.. Thos O'Connor,

9 nov—au 26 nov

Aux fabricants sucriers et aux Brasseurs.

BI-SULFITE de CHAUX

de BONNABEL.

1851..........1879

L'unique agent anti-septique parfait, purifiant et décolorant pour le jus de canne. Employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre d'un grain dur et ferme et peu de mélasse. Vingt huit ans de succès complet prouve sa supériorité.

Prix réduit à $5 le baril.

H. BONNABEL,

RUE NORTH PETERS 37,

16 oct—2m Entre les rues Douane et Bienville.

Charbons! Charbons!

Charbon Anthracite.

IMPORTATION directe de Charbon Anthracite, garanti 1re qualité, en lots rendu, provenant des mines de la "Philadelphia and Reading Iron and Coal Company," Penn. A vendre par WILLIAM CREEVY, Agent.

30oct—1m 49 Carondelet, coin Union.

AVIS SPECIAL.

Charbon! Charbon! Charbon!

Je suis prêt à fournir du charbon ST-BERNARD et le meilleur qualité de PITTSBURG, aux familles, débitants, ou pour machines à vapeur, dans les limites de la ville, au prix ci-dessous pour du comptant:

	St-Bernard	Pittsburg.
10 à 100 barils..........	75c.	85c.
500 à 500 barils..........	70c.	80c.
250 et au-dessus..........	65c.	75c.
Charbon cassé ou criblé..........	60c.	

W. S. CAMPBELL, Agent,

12 sept—1m 29 rue Carondelet.

BUREAU DE

W. S. CAMPBELL, Agent,

29 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

EN GROS ET AU DETAIL.

FOURNI AUX

bateaux à vapeur et aux familles.

Toujours à vendre, une forte quantité du célèbre charbon Pittsburg de St-Bernard et de O'Neil & Cie. 16sept—jusq 1 janv

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbons

PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

[illegible] COMMANDES des Habitations, [illegible] remplies avec célérité.

Chantier, sur la levée, [illegible] Bureau, [illegible]

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 21 août—1an

G. PITARD & BRO.,

IMPORTATEURS et MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie, Grilles, Peintures, Huiles, Vernis, Glaces, Ciment, Plâtre, Crème, Vitres,

Papier de Tenture, etc.

167 RUE DU CANAL.

Entre les rues Rampart et Basin. [illegible]

Ant. Carrière,	A. Carrière,
L. E. Carrière,	Chas. J. Carrière

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 34 RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations pour [illegible] de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

SPECTACLES BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

DE BIDWELL.

Rue St. Charles No 66.

Principale salle de la ville.—Engagement de la célèbre comédienne

LOTTA,

accompagnée d'une troupe dramatique choisie du théâtre de la Fifth Avenue et du Park d'Abbey, à New York.

Commençant Dimanche 16 novembre.

Dimanche..........	Belle pièce en 4 actes de Fred Marsden,
Lundi..........	La Cigale
Mardi..........	[illegible]
Mercredi et	[illegible]
Jeudi soirs..........	Point Lynde Light.

Mercredi, Matinée, 19 Nov.—La charmante comédie LES DEUX SOEURS.

Samedi soir, 22 Nov.—Le fameux mélodrame AURORA FLOYD, et la farce à fou rire LITTLE NELL [illegible]

[illegible]

Samedi et dimanche, matinée 23 et 29 novembre, LOTTA dans la belle pièce de Marsden intitulée

MUSETTE.

En préparation—Les fameuses pièces LITTLE DETECTIVE et LITTLE [illegible]

THÉATRE ST-CHARLES.

Une semaine seulement, commençant Dimanche 16 novembre, Matinées Mercredi et Samedi.

Compagnie d'Opéra Comique de

ADAH RICHMOND.

Choix [illegible] pour faire la jeune et belle Prima Donna.

Mlle Adah Richmond

Secondée par la troupe la plus grande et la plus complète de l'Amérique.

Dimanche et lundi soirs, 16 et 17 novembre, l'opéra [illegible] LES CLOCHES DE CORNEVILLE.

Serpolette.......... Mlle Adah Richmond

Dans le cours de la semaine les opéras suivants seront représentés:

Girofle-Girofla, Patience, La grande Duchesse, H. M. S. Pinafore.

Prix 25, 50 et 75. Pas de prix additionnel pour les sièges réservés. 15 nov—

Dentistes.

JAS S. KNAPP, D.D.S.

Est de retour et continue [illegible] à occuper le cabinet de dentiste dans [illegible] qu'il a occupé nombre d'années.

Rue Baronne No 15. 26 oct—3m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 16 rue Baronne, immédiatement après 14 deux formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le meilleur de leur art.

Pose de palais artificiels.

FEBRIFUGE INDIEN

DU DR. CHAS. DELÉRY.

[illegible] BALE ST LOUIS, MISS.

PAUL GELPI & BRO.,

DÉPOT GÉNÉRAL,

No. 37 rue Decatur, Nlle-Orléans.

Se trouve également dans les principales pharmacies de la ville et dans tous les magasins de campagne. 26oct—1m

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de R. SCHMIDT,

PHARMACIEN,

Encoignure Rempart et Bayou.

LES Bourgeons de Sapin doivent leurs propriétés toniques, pectorales à une [illegible] dont le suc [illegible] médecins du nord de l'Europe s'est trouvé efficace [illegible] très noté, et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, coqueluche, enrouement et toutes les affections—aigues ou chroniques—de la gorge et des poumons.

Prix de la bouteille.......... 75 cts.

1er nov—3mois

Mokaine du Dr. Testut,

Liqueur souveraine pour la guérison des désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que des maladies qui en dérivent.

JOUVENCINE DES DAMES.

Injections de santé ayant pour résultats la cessation graduelle des pertes désagréables et débilitantes, le raffermissement d'organes essentiels, et, par suite, un véritable rajeunissement et une santé plus robuste.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS, rue Toulouse, No 91, en face de l'Opéra. 11nov—2m

Le Dr A. CAPDEVIELLE

A OUVERT un bureau de consultation au No 93, rue Dauphine, encoignure Chartres.

Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.

Résidence—No. 114 rue Bourbon.

14 Nov—1m

PHARMACIE GÉNÉRALE

Ancoin des rues Chartres et St-Philippe

CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de

MÉDICAMENTS DE CHOIX.

[illegible]

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 30 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les REMEDES MENSTRUELS guéris par un simple mécanisme, sans peine.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez [illegible] CHOUÉJAMAIS. On le peut recevoir à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 8 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU & Co.,

No 51 Royale, coin Bienville,

FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers du premier ordre, à des prix plus réduits que par tout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

17 jan, 79—1an V & C.

LA BOTTE ROUGE!

A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE."

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.

21 oct—1mois

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."

30 [illegible]—1an

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur,

34..........RUE BOURBON..........34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.

26 oct—3m

Au Public.

L'E soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'au public en général qu'il a acheté [illegible] de bijouterie du No 145 [illegible] établissement L. Bernard [illegible]

[illegible] de la circonstance, il remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur bienveillant patronage, et leur donne l'assurance qu'il fera, comme par le passé, tout en son pouvoir pour mériter la continuation.

EUGÈNE KATZENSTEIN

Fabrique et réparation de bijoux. Achat d'or et d'argent. Rue Bourbon No 151, entre St-Pierre et Orléans. 21 août—3m

FRITZ JAHNCKE,

300 et 310..........DELORD..........308 et 310

Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de

SCHILLINGER PATENT PAVEMENT.

Marchand de ciment, [illegible] de Portland, North River, [illegible] et de ciment de Rosendale.

Les ordres laissés à la Boite 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés. mai—1 an

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL,

PIANOS.

ORGUES

ET

MUSIQUE

LES

Meilleurs, Pianos et Orgues

AUX

PLUS BAS PRIX

ET AUSSI PLUS

Libérales Conditions

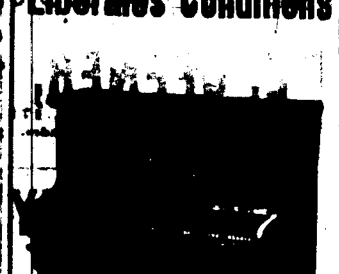

Son stock se compose de Pianos Chickering, qui sont sans rivaux, d'excellents Pianos de Hale. Ces PIANOS possèdent toutes les qualités mécaniques et musicales des instruments de première classe et ont acquis un point d'excellence qui sera probablement difficile à surpasser. Toute garantie est donnée pour chaque piano vendu par moi. Je veux que mes acheteurs soient entièrement satisfaits de leur marché afin qu'ils recommandent mes pianos à leurs amis qui ont besoin de pianos, et les ceux qui ne sont pas satisfaits, les pianos seront échangés si l'argent sera remboursé.

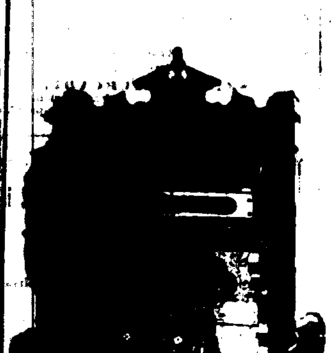

ORGUES

J'ai un plus grand stock d'orgues qu'aucune maison du Sud, et je suis le seul agent pour les ORGUES de

ESTEY, MASON ET HAMLIN

et les orgues de la N. England Organ Co. qui sont considérés comme les meilleurs du monde. Prix de $50 à $1000, vendus sur des versements mensuels.

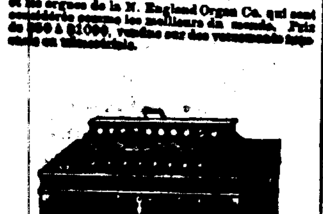

IMPORTATION DIRECTE

d'instruments de musique, tels que des Accordéons, Concertinas, Harmonicas, Violons, Guitares, Flutes, Boites à musique, Orgues à main, Cordes Italiennes pour tous les instruments.

A VENDRE EN GROS OU EN DÉTAIL.

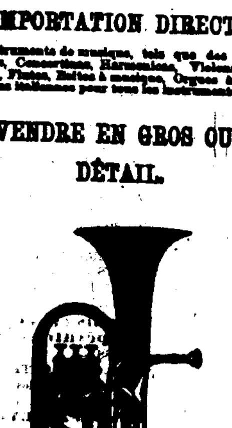

Agent pour les célèbres instruments de cuivre de [illegible], qui sont les meilleurs faits, les moins dispendieux, [illegible]. Demandez des catalogues illustrés.

Mon département de musique est complet et contient tout ce qui est publié dans ce pays et en Europe. Papier de musique et livres de musique à vendre à un escompte libéral.

P. WERLEIN,

Rue du Canal 135.

Sept

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

136..........Esplanade..........136

L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. Le cours d'étude comprend toutes les branches d'un collège complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes, les arts agréables, et la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. Rolling. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Y ont bénéficié des [illegible] sont vastes et [illegible] Des élèves [illegible] pensionnaires ou des externes. [illegible] Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

26 août—1 an

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffes dorées ou de catelline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles,—derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

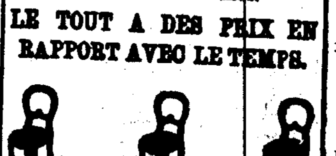

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

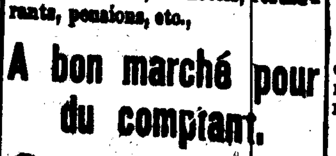

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92

RUE PERDIDO.

nov

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

LA PLUS

GRANDE OCCASION

Qui ait été offerte au public.

—LE—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 16 DECEMBRE 1879,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance

DE FAIRE

FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—DONNERA A—

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.

—LE—

MARDI, 16 DECEMBRE 1879.

UN GRAND TIRAGE EXTRA,

CLASSE M,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$ 5 2 2 , 5 0 0 .

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 16 Décembre 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..........	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..........	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..........	7,500

11,279 Lots s'élevant à.......... $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, P. O. Lock Box 692, Nouvelle-Orléans.

Transmettre l'argent par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS,

QU'AU GRAND TIRAGE DU

16 DECEMBRE 1879.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

P. O. Box 692.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

LIVRES! LIVRES!

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale.—JEUDI, 20 novembre, à 6 heures P. M., il sera vendu au No 46 rue Royale, entre Douane et Bienville,

1000 volumes divers par les célèbres auteurs: Gall, Jahr, Richard, de Jussieu, Montesquieu, Deley, Viesse, Salmonie, Biot, de Webby, Trieot, Talet, Roret, Balragger, Bouchardat, Bouillaud, Dufour, Broussais, Laennec, Volney, Raspail, Levi, Dinet et Bonier, Grissier, Mercier, du Botet, Greves, Boulée, Bruyères, Lavater, Montaigne, Bellis, Van Tenac, St Hilaire, Lefrançois, Nosino, Duda, Mayer, Béranger, Lenjos, Chevreuil, Dagrange, Schwigue, Chevallier et Richards, Alex Dumas, Cuvier, Anten, Biret, Petit, Millet, Deslandes, Vigne, Capuron, Gunther, Arnolt, Lafontaine, Combes, Piclet, Bordes, Velpeau, Ollivier, du Potet de la Hedde, Hunter Bielt, Monsseaux, Gilbert, T. P. Broc, Menville, Violette et Archambault, Hahnemann, Orfila, Buselins, Wilson et Hickles, Cuvier, Brongniart, Beudant, Beyston, Royen, Lesage, Corneille, Lebons, Crevier, Metral, Potret, Labruyère, R. de St Pierre, Derbigny, Millroys, Barthelemy, Hanbeldo, Fournier, Chateaubriand, T. Martin, Pollard, Anguetil, Beudie, Douagan, Gessly et autres, avec 3 bibliothèques.

Conditions—comptant. 19 oct..

Belle Résidence pour famille, No 364 rue St-Claude, entre Kerlerec et Columbus.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 22 novembre, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE, sans aucune limite—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Rempart, Columbus et Kerlerec, mesurant 33 pieds 6 pouces 4 lignes face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 94 pieds 5 pouces du côté le plus près de la rue Kerlerec et 93 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Columbus. Les améliorations comprennent une belle résidence de famille, façade en briques, ayant au rez-de-chaussée 3 chambres, chambre à bain, salle à manger, fourneau de cuisine, 3 chambres dans les mansardes avec 4 cabinets, balcon sur le côté, chambre à charbon, cave, cour carrelée, citerne, hydrant, jardin, &c., &c. Cette propriété réunit tous les avantages pour la rendre agréable, proximité des chars, des églises, des marchés et des écoles, solidement construite avec des matériaux de premier choix, et se trouve en parfait état, n'ayant besoin d'aucunes réparations.

Termes et conditions—Moitié comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou en partie, assurance par l'acquéreur sur la propriété jusqu'à paiement du dernier billet, transfert de la police et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur assumera en sus de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1879 et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente par devant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.

N B.—Vu la vente SANS LIMITE NI RÉSERVE, nous engageons instamment ceux qui désirent faire un BARGAIN d'aller visiter la propriété avant le jour de la vente.

19nov

OFFICIEL.

Bureau de la compagnie des chemins de fer de la Nlle Orléans.

RUE DU CANAL 124.

Nouvelle Orléans 16 oct. 1879.

DES propositions cachetées pour l'achat de sept cent mille dollars de cette compagnie, ou de toute partie de cette somme non au-dessous de cinq mille piastres, seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 25 novembre 1879 à midi. Aucune offre au-dessous du pair ne sera reçue, la compagnie se réservant le droit de rejeter toutes les offres ou partie des offres.

Les bons sont de la dénomination de $100, $500 et $1,000. Ils ont 24 ans à courir, portant un intérêt de six pour cent par an, payable deux fois par an à la Nouvelle-Orléans ou à New York, à l'option du porteur de bons, et sont garantis par première hypothèque sur les franchises, les biens fonciers et toutes les autres propriétés de la compagnie.

Les bons seront prêts à être délivrés vers le 1er décembre 1879.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

18 oct—18 au 25 nov.

AVIS AUX VOTANTS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Enregistreur des votants, paroisse d'Orléans.

[Bureau, maison d'Etat, rue Royale, au rez-de-chaussée].

Nlle-Orléans, 24 septembre 1879.

Le bureau de l'enregistreur des votants pour la paroisse d'Orléans, sera ouvert JEUDI, le 25 septembre, à la salle St-Patrick, rue du Camp, devant la place Lafayette, et sera tenu ouvert jusqu'au 24 novembre, les dimanches et les jours de fête légale exceptés, afin de mettre ceux qui ne se sont pas fait enregistrer en 1878 ou 1879, et ceux qui ont changé de domicile, à même de s'assurer leurs papiers réguliers. En vue du grand nombre de demandes pour des duplicatas d'enregistrement, les citoyens sont instamment invités à rechercher avec diligence leurs papiers originaux, avant de demander des duplicatas.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à midi, et de 1 à 1½ heures à 7 heures du soir.

CHAS CAVANAC, Enregistreur des votants, Paroisse d'Orléans.

25 sep—au 24nov

MASS MEETINGS

—DU—

Parti Démocrate-Conservateur.

Bureau du Comité Central d'Etat du Parti Démocrate-Conservateur. Nlle-Orléans, 14 octobre 1879.

Des mass meetings du parti Démocrate-Conservateur seront harangués par le Gouv. L. A. Wiltz, Hons. Samuel D. McEnery, J. C. Egan, Allen Jumel, E. H. Fay, W. A. Strong, E. A. Burke, H. N. Ogden, E. John Ellis, Albert Voorhies, J. B. Eustis, B. F. Jonas, R. N. Ogden, John McEnery, Don Caffrey, R. C. Richardson, J. C. Moncure, T. R. Lyons, R. C. Wickliffe, A. S. Herron, A. Roman, F. P. Poché, W. W. Farmer, Wm. M. Levy, Wm. H. Jack, Gén. Randall Gibson, Gén. J. Floyd King, J. G. Hawkes, Lingham, P. E. Théard, Hon. J. H. Acklen, Hon. E. W. Robertson, Hon. J. B. Elam.

Les assemblées auront lieu comme suit:

Le Mercredi, 19 novembre—Colfax.
Le Jeudi, 20 Novembre—Alexandria.
Le Samedi, 22 novembre—Marksville.
Le Lundi, 24 novembre—Opelousas.
Le Mardi, 25 novembre—Vermillionville.
Le Mardi, 25 novembre—St Martinville.
Le Mercredi, 26 novembre—Ibérie.
Le Jeudi, 27 novembre—Abbeville.
Le Mercredi, 27 novembre—Franklin.
Le Vendredi, 28 novembre—Houma.
Le Samedi, 29 novembre—Thibodaux.
Le Lundi, 1 décembre—Napoléonville.
Le Lundi, 1 décembre—Donaldsonville.
Le Mercredi, 5 novembre—Columbia.
Le Jeudi, 6 novembre—Harrisonburg.
Le Samedi, 8 novembre—Winnsboro.
Le Lundi, 10 novembre—Rayville.
Le Mardi, 11 novembre—Delhi.
Le Jeudi, 13 novembre—Floyd.
Le Vendredi, 14 novembre—Tallulah.
Le Lundi, 17 novembre—Plaquemine.
Le Mercredi, 19 novembre—Maison de Cour de St-Charles.
Le Vendredi, 21 novembre—Vieille Maison de Cour de St-Bernard.
Le Samedi, 22 novembre—Pointe-à-la-Hache.
Le Jeudi, 20 novembre—Covington.
Le Samedi, 22 novembre—Franklinton.
Le Lundi, 24 novembre—Amite.
Le Mardi, 25 novembre—Greensburg.
Le Jeudi, 27 novembre—Port Vincent.

ALBERT VOORHIES,

Président du comité central du parti démocrate conservateur d'Etat en Louisiane.

O. M. TENNISON, Secrétaire. 15 oct—

Avis au Public.

CHANGEMENT DE LOCAL.

LA PENSION PRIVÉE dirigée par Mme M. Gandolfo, a été transférée au No 20 rue St Louis, entre Passage de la Bourse et Royale, et au No 109 rue Royale. Les nombreux clients de la maison et messieurs les voyageurs trouveront toujours comme par le passé un service irréprochable et des chambres vastes et confortables, le tout aux prix les plus modérés.

11 oct—3m

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER

17..........RUE BARONNE..........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

E. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.

Encoignure, Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, pendant le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux groceries le bois de première qualité tout scié et fendu par cordes. Mesure garantie.

Bois de pin, cyprès, chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais. 5nov—au 5 février

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, de pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, chars de famille à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de marchandises, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, harnais pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous nos harnais destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres ateliers, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union,

3 mai—1 m

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

CHROMOS, PEINTURES A L'HUILE ET GRAVURES.

PAR D. E. MORPHY & SON.—D. E. Morphy, crieur, il sera vendu, VENDREDI, 21 novembre 1879, à onze heures et demie, au magasin No 23 rue du Camp, sans réserve—une belle collection de Chromos, Peintures à l'huile et Gravures.

Conditions—Comptant. 19nov—3t

Faïences et Articles de Fantaisie.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu Mercredi, 19 novembre 1879, à 11 heures A. M., dans les salles d'encan Nos. 108 et 110 de la rue des Magasins—

Un vaste et bel assortiment de faïence blanche de verrerie et d'objets de fantaisie pour les fêtes.

Conditions—Comptant. 16 nov—2t

PAR C. E. GIRARDEY

Deux magnifiques résidences de famille avec remise et écurie, grand emplacement, jardins, dans un des quartiers les plus gais de l'avenue Canal. Vente positive avec le consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur,—Bureau No 21 de la rue du Camp.—SAMEDI, 29 novembre 1879, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan, avec le consentement des parties, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Cette résidence en bois à deux étages, nouvellement bâtie et magnifiquement finie, avec grand jardin et parterre planté d'arbustes, désignée par le No 429 Canal, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Galvez et Miro. La propriété comprend trois lots de terre mesurant 88 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, nouvellement bâtie et magnifiquement éloignée du trottoir, javec beau jardin devant et sur le côté, entouré d'un beau grillage en fer, corridor, salons doubles à arche, librairie, salle à manger office, cuisine au premier étage, corridor et huit grandes chambres et chambres à bain au second étage, grandes galeries de devant et sur les côtés. Les devants de cheminées du premier étage sont en marbre et ceux du second étage en fer marbré; gaz partout, 2 grandes caves, et les dépendances sont bien finies, écurie et remise, pigeonnier, chambre à bain, chambre à bois.

2° La belle et confortable résidence en bois à deux étages touchant à la propriété ci-dessus décrite, désignée par le No 431 rue du Canal. Elle comprend 2 lots mesurant 57 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal et les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, modeste, mais solidement construite, avec jardin devant et sur le côté, gallerie, corridor, salons doubles à arche, devants de cheminées en marbre, salle à manger, office, cuisine et autres commodités au premier étage, cinq chambres à coucher bien aérées au second étage, gaz cave et hangar dans la cour. Les jardins sont luxuriants et magnifiques et contribuent beaucoup à l'apparence élégante et confortable de la maison. Comme résidence gaie et agréable ceux qui cherchent des maisons supérieures et qui augmentent constamment de valeur ne devraient pas manquer de les visiter et d'assister à la vente qui est positive et sans réserve.

Conditions—1/3 ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour assurer le paiement. Les améliorations devront être assurées, la police transférée aux détenteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur pour assurer qu'il se rendra aux conditions de la vente dans les dix jours qui suivront. Si l'on ne donne un titre parfait le dépôt sera remis. Actes de vente par devant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er nov—1.2.3.9.15.16.22 jusq vente

VACHERIE A VENDRE

pour cause de mauvaise santé.

Une rare occasion pour un homme entreprenant.

UNE des plus anciennes vacheries, ayant une clientèle choisie de cinq piastres et demi par jour, payant régulièrement tous les mois au plus long. Les vaches sont toutes des élèves créoles et en parfait état. Il y a en tout trente têtes d'animaux. Aussi une provision de foin de l'ouest, farine-maïs, son, avoine, nougat, etc., pouvant durer six mois. Le tout sera vendu à des conditions très libérales, le propriétaire désirant se retirer, pour cause de mauvaise santé.

S'adresser au bureau de l'Abeille. 2nov—1m

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 16 novembre 1879.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Belleons Louis	Del Vecchio Pietro
Davy Pierre	Flatt Small & Co
Gratia Pierre	Justa Felix
Laughland G L	Laur tesa B
Mesquera Jaques	Martinez Del Campo Co
Mango Gaetano	Peradat Emmanuel
Raymond Mr	Scharf H H
Russo Domenico	Vauden Jean
Sardanota Edward	

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS

No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks..........	$315,774 30	
On Marine Risks..........	18,955 32	
On River Risks..........	19,701 75	
Total premiums..........		$354,431 37
Less unearned premiums..........		111,263 00
Net earned premiums 31st May 1879....		$243,178 37
LOSSES PAID—		
On Fire Risks....	$51,066 08	
On Marine Risks....	10,364 89	
On River Risks....	5,332 30	
Taxes and expenses, less interest....	11,625 11	
Re-insurances and return premiums....	17,820 61—	$106,208 89
		$136,969 48
Reserved for unpaid losses..........		22,000 00
Profit..........		$114,969 48

The company have the following assets, estimated at market value:

Real Estate..........	$206,176 85
City Bonds and Mortgage Bonds..	15,000 00
Bank, Water Works and other stocks..........	133,561 68
Notes secured by mortgage or pledge	192,902 33
Bills receivable..........	62,543 43
Premiums in course of collection..	35,630 81
City Scrip..........	3,000 00
Judgment on mortgage notes..........	3,000 00
Cash on hand..........	61,392 41
	$712,227 51

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors:

P. MASPERO,	D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ,	EDWARD TOBY,
PAUL FOURCHY,	D. A. CHAFFRAIX,
JOHN GEDDES,	M. W. SMITH,
JNO. B. LALLANDE,	CHAS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

Fire premiums..........	$165,186 05		
Marine premiums..........	24,031 22		
River premiums..........	69,324 25		
			$258,543 52
Not earned premiums		$224,143 52	
Less reinsurance	$13,716 40		
Less return premiums....	5,626 57		
		19,342 97	
			204,800 55

LOSSES.

Fire losses..........	$32,038 94	
Marine losses..........	9,237 36	
River losses..........	28,576 05	
	$73,852 35	
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc..........	36,443 66	
		110,29[illegible]
Net profits..........		[illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable..........	$31,461 83	
Loans and bonds on mortgage..........	30,175 00	
Loans on call..........	$62,552 64	
Cash on hand..........	46,561 02	
Real estate..........		101,0[illegible]
City bonds, bank and other stock..		100,0[illegible]
Premiums in course of collection..		94,62[illegible]
Suspense account and stock franchise..........		25,697 [illegible]
		14,156 62
		$406,307 50

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	[illegible]
Adam Thomson,	[illegible]
Victor Meyer,	[illegible]
Edw'd J. Gay,	[illegible]
Simon Forcheimer,	[illegible]
B. B. Post,	[illegible]
Jno. E. King,	[illegible]
Joseph W. Stone,	Fred'k Camerden,
Alfred Moulton,	George Martin,
Edward Nalle,	L. C. Jurey,
Paul E. Mortimer,	Geo. W. Sentell,
W. B. Conger,	Henry V. Moore,
Reuben G. Bush,	Henry M. Preston,
	John M. Parker.

May 21—1y

L'Abeille de [illegible]

Bureaux, [illegible]

NOUVE[illegible]

MERCREDI, [illegible]

VA[illegible]

COMPAGN[illegible]

TRANS[illegible]

NEW [illegible]

Les magnifiques [illegible] pour le continent [illegible] (Amérique) partiro[illegible] du Nord, au pi[illegible] suit:

CANADA, Frang[illegible]

LABRADOR, [illegible]

AMERIQUE, [illegible]

Prix du pas[illegible]

Première cabine [illegible]
Cabines à l'arrière [illegible]
Deuxième cabine [illegible]

BILLETS ALLER [illegible]

Entrepont, $26, [illegible] comprenant vin, lit[illegible]

Passage d'entrep[illegible] fleur, comprenant [illegible] en or pour le voyag[illegible] dans à Paris.

4mai—1 [illegible]

Lloyd de l'A[illegible]

STEAMERS [illegible]

LA NOUVEL[illegible]

LE HAVRE [illegible]

ET L[illegible]

LES steamers du [illegible] LIGNE DU NOR[illegible] régulier comme suit

De Brême [illegible]
Nuremberg .. 15 [illegible]
Hannover .. 19 [illegible]

Ces steamers font [illegible] vre à la Havane, [illegible] Havane et à Southam[illegible]

PRIX [illegible]

De Brême, Southamp[illegible] ou à la R[illegible]
Chambre, $150
De la Nouvelle-Orléa[illegible]
Chambre .. $150
De la Nouvelle [illegible]
Chambre.... $25

Pour les enfants au [illegible] prix.

Pour les enfants au [illegible]

N. B. Notre agent [illegible] Erhard à Galveston [illegible] passages d'entrepont. [illegible]

De Brême à Galveston [illegible]
De à Indianola [illegible]

Le soussigné se rés[illegible] toute des steamers [illegible] été et les prix du pass[illegible]

Les soussignés vend[illegible] Brême Southampton [illegible] Orléans.

Pour plus de détails, [illegible]

12 juin— No[illegible]

MON[illegible]

Le rapide steam[illegible]

Pour Belise, Hondur[illegible] Cortes, Truxillo, Ruat[illegible] vement pour les ports [illegible] novembre à 6 h. [illegible] à-vie se marche à [illegible]

Pour fret et passage, [illegible] supérieurs, s'adresser [illegible]

22 et 25 rue Front et [illegible] les rues Gravier et [illegible]

N. B.—Le WARD [illegible] nation avec la ligne [illegible] même ligne

Pour New-Yo[illegible]

Ligne d[illegible] well entre[illegible] Nouvelle-[illegible]

ETTE LIGNE [illegible]

des steame[illegible]

KNICKE[illegible]
NEW OR[illegible]
HUDSON [illegible]
LOUISIA[illegible]

Le steamer [illegible]

NEW [illegible]

Partira de son wharf [illegible] Mercredi 26 [illegible]

L'assurance sur ce[illegible] cette ligne à [illegible]

Passage—Cabin[illegible] Entre[illegible]

cette ligne prend du fre[illegible] ments pour LIVE[illegible] HAVRE

Pour fret ou pas[illegible]

ALF[illegible]

4mai—1an

For New Y[illegible]

Cromwell [illegible]

This line is composed of [illegible] NEW ORLEANS [illegible] HUDSON, [illegible]

Steamship

NEW OR[illegible]

Will leave her warf foot [illegible] Wednesday, Nov. [illegible] Insurance on carg[illegible] per [illegible]

Cabin Passag[illegible] steerage

Freight for LIVER[illegible] HAVRE taken by this [illegible] of Lading given for the [illegible] For freight or passage [illegible]

AL[illegible]

COMPAGNIE D[illegible]

FACTORS &[illegible]

37--RUE CARO[illegible]

CAPITAL PAYÉ [illegible]

ED. A. PALFREY [illegible]
JOHN CHAFFE [illegible]
THOS. F. WALKE[illegible]

Emet des polices couvr[illegible] des rivières et de mer aux [illegible]

—ADMINIST[illegible]

John I. Noble,	[illegible]
John Chaffe,	[illegible]
Richard Milliken	[illegible]
J. I. Warren,	[illegible]
Saml. Friedlander,	[illegible]
A. A. Yates,	[illegible]
R. M. Walmsley,	[illegible]
A. H. May,	[illegible]
T. Lytt. Lyon,	[illegible]
Samuel H. Boyd,	[illegible]
Joseph McElroy,	[illegible]
Wm. J. Behan,	[illegible]

G. W. [illegible]

3sept—3m

FEUILL[illegible]

GEORG[illegible]

PAR[illegible]

TH. BEN[illegible]

PREMIÈRE [illegible]

—Viendra-t-elle à la [illegible] de la baronne polonai[illegible] car tout ce qui pouvai[illegible] conque détourner les [illegible] mademoiselle sa fille l'[illegible] millionnaire lui était [illegible] pect.

—Elle n'est pas ven[illegible]

—Qui est-elle?....

—Son nom ne figure [illegible]

—Mais qu'en dit o[illegible] monde?....Ici, vous [illegible] doute, la confusion a[illegible] meute d'année en anné[illegible] de mal en pis.... On [illegible] qui l'on coudoie, à c[illegible] se.... La piscine [illegible] abordable. Croiriez-v[illegible] Léone s'y baigne?

Dix minutes de co[illegible] basse sur le costume e[illegible] la veille à la piscine d[illegible]

—Au moins les créa[illegible] se dénoncent d'elles-m[illegible] y a des apparences [illegible] ne saurait trop serre[illegible] les intrus. La dame d[illegible] a-t-elle un mari?

—Non, point que [illegible]